



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi vingt-sept février, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni à dix-neuf heures en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Alain TOUCHARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 27.

Date de convocation : 21 février 2024.

PRÉSENTS : M. Robert JEULIN, Mme Anne PELLÉ, M. Jean-Paul TONNIEAU, Mme Fanny TIGÉ, M. Xavier GODART, Adjoint, M. Jean-Pierre GUILLOT, Mme Yannick LEMOULT, M. Philippe MOREAU, Mme Annie TAVENNEC, Mme Catherine VENOT-REIG, M. Éric VIGNEAU, Mme Martine LESAGE, Mme Sylvie LECOUP, Mme Valérie BOURDON, Mme Carole SOLVET, M. Mathieu HENRI, M. Olivier DUPORT, M. Olivier GUILLOU, Mme Sophie LOPES, Mme Estelle GUILLOU, Mme Julie HINGANT et M. Jérémy VANBERSEL, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Odile MATHIEU, M. Jacques SEGUIN, Adjoint, M. François SOULAS et M. Éric JOSEPH, Conseillers Municipaux.

POUVOIRS : Mme Odile MATHIEU donne pouvoir à M. Alain TOUCHARD, M. Jacques SEGUIN donne pouvoir à Mme Anne PELLÉ, M. François SOULAS donne pouvoir à Mme Yannick LEMOULT et M. Éric JOSEPH donne pouvoir à M. Xavier GODART.

Monsieur Jérémy VANBERSEL a été élu secrétaire de séance.



1.7 : COMMANDE PUBLIQUE - ACTES DIVERS ET SPÉCIAUX :

2024-11. PROJET DE REQUALIFICATION DU CENTRE-VILLE (MAIL DE LA POULE BLANCHE ET ÎLOT DU PARADIS) - COMPTE RENDU DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES :

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur le programme de requalification du centre-ville et ses grands objectifs le 27 février 2023.

Par délibération en date du 28 novembre 2023, le Conseil Municipal a unanimement :

- Approuvé le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) ;
- Autorisé Monsieur le Maire à lancer une procédure formalisée sous forme d'un appel d'offres ouvert pour un marché de maîtrise d'œuvre.

1) OBJET DU MARCHÉ :

Marché de maîtrise d'œuvre concernant la requalification urbaine du mail de la Poule Blanche et des quartiers de la rue du Paradis à Ormes.

Le présent marché a pour objet, dans le cadre de la loi MOP, de définir les différentes missions de maîtrise d'œuvre nécessaires à l'étude et à la réalisation de cet aménagement ainsi que les missions complémentaires ESQ et OPC.

Il s'agit d'un marché public de maîtrise de d'œuvre ordinaire, de fournitures et de service d'un montant égal ou supérieur à 215 000 € H.T.

2) ENVELOPPE FINANCIÈRE ESTIMATIVE DES TRAVAUX :

Travaux d'aménagements	Coût estimatif H.T
Poule Blanche : Travaux d'aménagement de voirie (parking, rues, parvis)	1 850 000 €
Travaux d'aménagement de voirie rue Nationale (RD 2157) / Rue du Paradis	1 050 000 €
Travaux de maçonnerie	100 000 €
Travaux d'aménagements paysagers	200 000 €
TOTAL H.T	3 200 000 €

3) PROCÉDURE DE MISE EN CONCURRENCE :

La procédure de passation utilisée est une procédure formalisée, sous forme d'appel d'offre ouvert.

Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

La consultation a été lancée de la manière suivante :

- Plateforme AWS le 11 décembre 2023.
- BOAMP le 10 décembre 2023.
- JOUE le 12 décembre 2023.
- « La République du Centre » le 11 décembre 2023.

Date limite de réception des offres : lundi 15 Janvier 2024 à 12 heures.

4) OFFRES REMISES :

Quatre offres ont été remises conformément au délai de réponse fixé dans le règlement de consultation.

Les offres recevables ont été arrêtées au nombre de quatre lors de la réunion de la Commission d'Appel d'Offres en date du mardi 16 janvier 2024 à 14 h 00.

5) CRITÈRES DE JUGEMENT DES OFFRES ET PONDÉRATION :

Les critères de jugement des offres et leurs pondérations sont les suivants :

Critères	Pondération
1- Valeur technique	50,0 %
2- Prix des prestations	40,0 %
3- Performances en matière de protection de l'environnement	10,0 %

La Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le lundi 12 février 2024 à 14 heures, a procédé au classement des offres selon les critères d'attribution et déterminé le candidat retenu.

Groupements		AVP PRO ACT VISA DET AOR	ESQ	OPC	TOTAL	Taux de rémunér ation AE	Taux de rémunér ation Global	Note sur 10	Note Pondér ation à 40%	Classe ment
LOCUSCAPE (94120 Fontenay- sous-Bois)	Coût H.T	198 400,00 €	29 760,00 €	4 067,20 €	232 227,20 €	6,20	7,2571	7,51	3,00	3
	Nombre d'heures	2288	326	50	2664					
L'HEUDÉ & ASSOCIÉS ARCHITECTES (45100 Orléans)	Coût H.T	252 640,00 €	12 960,00 €	28 800,00 €	294 400,00 €	7,90	9,20	5,92	2,37	4
	Nombre d'heures	2392,84	132,43	260,97	2786,24					
SARL OSTINATO (28000 Chartres)	Coût H.T	133 150,00 €	14 150,00 €	27 000,00 €	174 300,00 €	4,16	5,45	10,00	4,00	1
	Nombre d'heures	1668	152	96	1916					
LE LABORATOIRE DES TRANSITIONS (93500 Pantin)	Coût H.T	195 240,00 €	12 560,00 €	19 200,00 €	227 000,00 €	6,10	7,09	7,68	3,07	2
	Nombre d'heures	2178	137	220	2535					

GROUPEMENTS	Critère 1 Valeur technique	Critère 2 Prix des prestations	Critère 3 Performances environne- mentales	TOTAL	Classement
LOCUSCAPE	2,4	3	1	6,4	3
L'HEUDÉ & ASSOCIÉS ARCHITECTES	4,8	2,35	1	8,15	1
SARL OSTINATO	3,3	4	0,6	7,9	2
LABORATOIRE DES TRANSITIONS	1,85	3,07	0,5	5,42	4

Au regard de la synthèse des pondérations apportées à chaque critère, la Commission d'Appel d'Offres a décidé de retenir le Groupement SARL L'HEUDÉ et Associés - SARL INCA - OLIVIER STRIBLEN SAS, pour son offre reconnue comme la plus avantageuse avec un montant de 294 400,00 € H.T.

Le Conseil d'Administration a pris acte de cette décision le 14 février 2024.

Vu l'avis de la Commission Générale en date du 20 février 2024,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'autoriser Monsieur le Maire à procéder à la signature et à la notification du marché au candidat retenu, à savoir le groupement L'HEUDÉ & Associés Architectes.

Pour extrait certifié conforme et certification des formalités prévues aux articles L.2121-7 à L.2121-25 du Code Général des Collectivités Locales. Fait à Ormes le 6 mars 2024.

Le Maire,

Alain TOUCHARD

Transmis au Représentant de l'État le : 6 mars 2024.

Publié ou notifié le : 7 mars 2024.

